

Expérience conseil

6a Rue des chantiers

77330 Ozoir la Ferriere

Email: dino.ragazzo@experience-conseil.fr

Tel: +33 6 07 13 36 90



Conditions Générales de Vente

Désignation

La société Expérience conseil désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .6a Rue des chantiers Ozoir la Ferriere 77330

Expérience conseil met en place et dispense des formations inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, en partenariat avec la société Human Synergistics FrancoBeLux.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Expérience conseil
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Expérience conseil pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Nota:

Veillez prendre en compte le fait que les accréditations sont délivrées aux stagiaires et non à des personnes morales. Les particuliers (plutôt que leur organisme) conservent l'accréditation et les droits d'achat dans le cas où ils ou elles changent d'organisme ou se tournent vers une pratique privée. De plus, tous les consultants et les coaches n'appartenant pas à une organisation et voulant faire le compte rendu de l'Inventaire de la Culture d'Entreprise (OCI ou ICE), de l'Inventaire de l'Efficacité de l'Entreprise (OEI ou IEE) , du Leadership Impact (L/I), du Management Impact (M/I), de l'Inventaire des Styles de Vie (LSI ou ISV) ou de l'Inventaire des Styles de Groupes (GSI ou ISG) doivent être accrédités directement par Human Synergistics. Les consultants accrédités ne sont pas habilités pour former d'autres personnes à l'utilisation des évaluations ou à l'achat des produits nommés ci dessus au nom d'autres individus n'ayant eux-mêmes pas complété le programme d'accréditation Human Synergistics dans sa totalité. Human Synergistics se réserve le droit d'exiger un entraînement supplémentaire dans le cas de changement substantiel du produit ou de la base des connaissances ou au delà de la date de validité de l'accréditation.

Devis et attestation

Expérience conseil

6a Rue des chantiers
77330 Ozoir la Ferriere
Email: dino.ragazzo@experience-conseil.fr
Tel: +33 6 07 13 36 90



Pour chaque formation, la société Expérience conseil s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Expérience conseil, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

La société Expérience conseil n'accepte pas le paiement par subrogation de la part des OPCO . L'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à [l'adressedino.ragazzo@experience-conseil.fr](mailto:adressedino.ragazzo@experience-conseil.fr). En cas d'annulation entre 7 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 7 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Expérience conseil ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Expérience conseil

6a Rue des chantiers

77330 Ozoir la Ferriere

Email: dino.ragazzo@experience-conseil.fr

Tel: +33 6 07 13 36 90



Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Expérience conseil sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Expérience conseil s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Expérience conseil et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.